

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DOUBS LOUE

Date d'affichage :
14 12 2020

L'an deux mille vingt, le 14 décembre à dix huit heure trente, le comité syndical du Syndicat Mixte Doubs Loue, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, sous la présidence de Monsieur Etienne CORDIER, PRESIDENT

Date de convocation :
27/11/2020

Nombre de délégués :
En Exercice : 12
Présents : 11
Votants : 11
Absents :
Excusés : 1

PRESENTS : M CORDIER Etienne, M DAVID Franck, M VUILLET Christian, M DECOTE Yves, M FASSETT Jérôme, M BARBERET Emmanuel, M BAUD Jean Baptiste, Mme CALINON Séverine, M GOUNAND Alain, M PICHON Jean Claude, M THIEBAUD Pierre, M RYAT Thomas,

EXCUSES : M MEUGIN Olivier

SECRETAIRE DE SEANCE : DAVID Franck

20-33 : Décision modificative n°1 :

Il est proposé au comité syndical d'adopter une décision modificative, afin de procéder à un ajustement au titre du budget 2020 en fonctionnement par transfert de crédits entre deux chapitres, comme suit :

| CHAPITRE | ARTICLE | DESIGNATION | MONTANT DES CREDITS OUVERTS AVANT DM | DM | MONTANT DES CREDITS OUVERTS APRES DM |
|----------|---------|-----------------|--------------------------------------|---------|--------------------------------------|
| 65 | 6531 | INDEMNITES ELUS | 19 100 € | + 100 € | 19 200 € |
| 011 | 6256 | MISSIONS | 1 000 € | - 100 € | 900 € |

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- **APPROUVE** la décision modificative budgétaire proposée.

RENDU EXECUTOIRE

Pour extrait conforme,

A Dole, 14 décembre 2020,

Le Président du syndicat mixte Doubs Loue,



M Etienne CORDIER